



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Total

Question écrite n° 7498

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi sur la décision de Total Petrochemicals de supprimer 243 emplois à Saint-Avold. La société a mis en place une convention de revitalisation. Il lui demande si Total a créé d'autres conventions de revitalisation ailleurs en France (Sisteron, Lacq), le nombre d'emplois perdus, la date de signature des conventions et le nombre d'emplois créés à ce jour dans les différents sites.

Texte de la réponse

La convention de revitalisation signée le 19 mars 2007 à la suite de la restructuration menée sur le site de Carling - Saint-Avold engage la société Petrochemicals à hauteur de 6,1 MEUR pour un objectif de créations de 300 emplois. Elle prévoit également le développement d'activités à haute valeur ajoutée, une aide financière aux entreprises et initiatives locales ainsi qu'une mission de prospection d'entreprises à l'étranger. Dans les Alpes-de-Haute-Provence, Total, alors propriétaire d'Arkema, a signé avec l'État le 17 décembre 2005 une convention de revitalisation. L'objectif était de compenser les impacts négatifs de la fermeture de trois ateliers de l'usine de Saint-Auban entraînant la suppression de 355 emplois directs sur 714 et de 288 emplois indirects. Les moyens financiers consacrés à la revitalisation comprenaient : une enveloppe de prêts de 5 MEUR destinés à soutenir les initiatives créatrices d'emplois (à hauteur de 400 emplois au moins), avec un soutien spécifique prévu au profit des salariés de l'usine et des salariés des sous-traitants ; un fonds de revitalisation économique de 1,7 MEUR en subventions affecté notamment au financement d'actions structurantes. L'objectif de création de 560 emplois affiché dans la convention a été dépassé dès le mois de mars 2007 puisqu'à cette période le nombre d'emplois créés était de 585. Le groupe Total n'a pas signé à ce jour d'autre convention de revitalisation.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7498

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Économie, finances et emploi

Ministère attributaire : Économie, industrie et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 octobre 2007, page 6255

Réponse publiée le : 27 mai 2008, page 4455